Troisième Prépa-Pro	**Géographie : Thème 2** **Pourquoi et comment aménager le territoire ?**	Fiche Prof

http://lhgcostebelle.canalblog.com/

Thème 2 : Les espaces productifs. (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités :
Cette étude doit permettre à l'élève de :
- décrire et reconnaître des paysages agricoles, industriels, de services (complexe touristique, centre d'affaires) ;
- identifier, à partir d'une étude de cas, les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.

Repères : Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.

Objectifs :
- Décrire et reconnaître des paysages agricole, industriel, de services (complexe touristique, zone commerciale, centre d'affaires) ;
- Repérer sur une carte les différents types d'espaces productifs.

Compétences évaluées : Palier3. La culture humaniste
- relevant de l'espace : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe. (C.5.1)

Depuis les années 1960, le système productif français s'est transformé et ouvert sur les échanges internationaux. Ces mutations accélérées par la mondialisation révèlent des dynamiques contrastées. Certains territoires concentrent de plus en plus d'activités alors que d'autres doivent se reconvertir.

Quels sont les différents types d'espaces productifs français ?
Comment ceux-ci s'adaptent-ils à la mondialisation ?

Accroche : Trois types d'espaces productifs (blog).

A quels secteurs productifs/économiques appartiennent ces trois espaces ?

Qu'est-ce qu'un espace productif ?

- Un espace productif est un espace aménagé et mis en avaleur pour une activité économique. Ces espaces existent dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et des services.

Séance 4 : Les espaces agricoles

Première partie : Étude de cas : Le Comtat Venaissin, une région agricole en mutation.

Rattaché à la France en 1791, le Comtat Venaissin possède une identité forte. Lieu de résidence des papes au XIV^{e} siècle, il présente des paysages originaux hérités de la maîtrise ancienne de l'irrigation. Avec son réseau de canaux dense, cette plaine, située en Provence entre les vallées du Rhône et de la Durance, est spécialisée dans les productions fruitières, maraîchères et viticoles. Si elle a profité dès le XIX^{e} siècle de la modernisation des transports pour alimenter les marchés français et européen, la région voit son modèle agricole remis en cause.

Comment les agriculteurs du Comtat Venaissin s'adaptent-ils à la concurrence internationale ?

Doc 1 : La région du Comtat Venaissin
(+ blog)

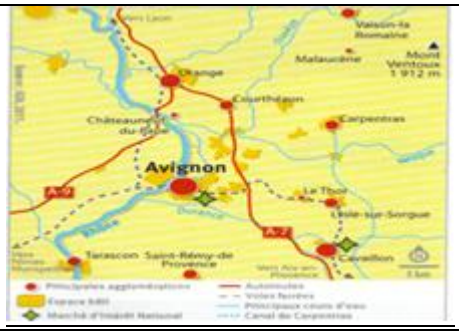

Doc 2 : Le Comtat face à de nouveaux défis

Les cultures maraîchères et fruitières qui jouent un rôle économique fondamental ont modelé le paysage : canaux d'irrigation[1] et maintenant asperseurs[2], parcelles régulières entourées de haies protège-vent [...]. Elles connaissent aussi des mutations extrêmement rapides. Les vergers de la région perdent quelque peu de leur importance, notamment les pommiers. Les légumes, spécialités du Comtat, étaient cultivés dans de petites propriétés irriguées. Tomates, pommes de terre, melons, etc. étaient expédiés sur Cavaillon, Châteaurenard, Avignon, Carpentras, où se développait un tertiaire d'expéditeurs, conditionneurs[3], transporteurs. Mais cette production, exigeante en main d'œuvre, subit la concurrence de l'Espagne, du Maghreb ainsi que les pressions de la grande distribution. Les cultures de plein champ ou sous abri-bas diminuent, au profit de grandes serres". On s'oriente désormais vers des variétés plus productives ou plus frustes, destinées aux conserveries.

1. Canaux destinés à conduire et à répartir l'eau sur les parcelles.
2. Dispositifs d'arrosage vaporisant de l'eau au-dessus des plantes.
3. Personne employée à la préparation des marchandises pour en assurer la conservation et en favoriser la vente.
4. Construction en verre ou en plastique utilisée pour protéger les cultures ou pour hâter la production de certains fruits, fleurs ou légumes.

D'après Solange Montagné-Villette, La France, les 26 régions, © Armand Colin, 2010

Doc 3 : Vue aérienne de la commune de Mérindol (Vaucluse) + Google Earth/blog.

La particularité des paysages du Comtat tient notamment aux haies de cyprès qui encadrent les parcelles et qui servent à protéger les cultures du vent. Le canal de Carpentras prélève des eaux de la Durance afin d'irriguer les parcelles agricoles du Comtat, grâce à un système de canaux gravitaires (l'écoulement de l'eau se fait selon la pente naturelle du sol) et d'aspersion (l'eau est envoyée sous pression).

Doc 4 : Le Marché d'intérêt national de Châteaurenard + blog

Situé au centre d'une région de cultures maraîchères et arboricoles intensives, le MIN de Châteaurenard - Provence, qui a fêté ses 50 ans en 2009, a permis de faciliter et clarifier les transactions en donnant aux producteurs et aux expéditeurs, un outil de travail fonctionnel en PROVENCE.

Le MIN de Châteaurenard - Provence est un marché de gros quotidien ; un marché physique où est présentée et vendue toute l'année la production agricole du bassin.

Doc 5 : Deux réponses aux mutations agricoles du Comtat

a) **Une exploitation viticole bio à Châteauneuf-du-Pape**. Jacques Girard, en décidant à la quarantaine de reprendre les cinq hectares du paternel, a réalisé une double conversion. Professionnelle d'abord, car, informaticien de formation, il lui a fallu tout réapprendre d'un métier qu'il ne connaissait qu'instinctivement pour l'avoir vu pratiquer, enfant, par son père et son oncle, et agricole afin d'obtenir le fameux label [...].
Le domaine des Girard du Boucou a donc rejoint la vingtaine de domaines de l'appellation Châteauneuf-du-Pape qui ont renoncé aux traitements chimiques et où le travail de la vigne jusqu'à l'élaboration des vins se fait dans le respect de l'environnement.

D'après Nathalie Varin, « La bio attitude gagne du terrain », La Provence, 17 décembre

b) **Une exploitation de tomates sous serre au Thor.** Depuis trois générations, les Van der Valk se sont spécialisés dans la tomate hors-sol. L'exploitation familiale est cernée par les champs et les résidences tranquilles. Nous sommes au sud d'Avignon [...]. Sous les serres blanches et uniformes [...], plus de 45 000 plants de tomates achetés auprès du géant de l'agro-technologie Syngenta. Ici, sur 3,8 hectares, on fabrique 1 500 tonnes de tomates hors-sol. Sous les serres chauffées, elles poussent en continu de février à octobre. [...] Les plants, qui peuvent atteindre jusqu'à 12 mètres de hauteur, donnent 20 à 25 kilos de fruits par an (50 kilos par $m^{2.}$ Nourris en intraveineuses par des pipettes, les plants sont irrigués en goutte-à-goutte.

© Libération, D'après Laure Noualhat, « Dans le Vaucluse, liberté sous la serre », 15 juillet 2010

A - Analyse des documents :

1) Doc. 2 : Quelles sont les principales productions du Comtat Venaissin ? Quelles sont les particularités de ces productions du point de vue de la conservation ?

- Le Comtat Venaissin se caractérise principalement par ses productions maraîchères, dont la conservation a ceci de particulier qu'elle est délicate et très limitée dans le temps.

2) Doc. 1 et 4 : Comment la région agricole du Comtat Venaissin alimente-t-elle le marché national ?

- La région agricole du Comtat Venaissin alimente le marché national grâce aux marchés d'intérêt national, comme celui d'Avignon (doc. 1), ou encore celui de Châteaurenard (doc. 4), qui dépasse même le cadre du marché national en rayonnant à l'échelle européenne.
- Proximité des axes des transports modernes.

3) Doc. 2 : À quelles concurrences l'agriculture du Comtat Venaissin doit-elle faire face ?

- L'agriculture du Comtat Venaissin doit faire face à la concurrence de l'Espagne et du Maghreb dont la main-d'œuvre très bon marché rend les produits particulièrement compétitifs + Atout climatique.

4) Doc. 2 et 3 : À l'aide du texte, analysez ce paysage agricole. Identifiez les différents éléments de la photographie et expliquez leur fonction.

- On distingue sur la photographie plusieurs types de cultures : des « cultures de plein champ » (les parcelles vertes et marron), des cultures « sous-abris » et des grandes serres (parcelles couvertes de bâches blanches).
- On relève également la présence de haies de cyprès encadrant les parcelles et destinées à les protéger des ravages du vent.

5) Doc. 5 : Comparez ces deux exploitations agricoles en complétant le tableau suivant :

Lieu	**Châteauneuf-du-Pape**	**Le Thor**
Agriculteur	Jacques Girard	Van der Valk
Production	Vin	Tomate hors sol
Taille de l'exploitation	5 ha	3.8 ha
Mode de production	biologique	Productiviste (serre, agro technologie)

B – Expliquer :

Expliquez le fonctionnement du Comtat Venaissin, en recourant à différents niveaux d'échelles.

La spécialisation maraîchère de l'activité agricole du Comtat Venaissin bénéficie d'un savoir-faire pluriséculaire en matière d'agriculture et de maîtrise de l'irrigation. Les marchés d'intérêt national écoulent la production régionale à l'échelle nationale, voire européenne.
Le Comtat Venaissin subit toutefois la concurrence des pays du Maghreb ou encore de l'Espagne dont la production est particulièrement compétitive en raison du faible coût de la main-d'œuvre employée. Face à cette concurrence et aux mutations agricoles, le Comtat exploite le label biologique, combinant ainsi production de qualité et développement durable, ou bien intensifie sa production, notamment en hors-sol : tandis que les cultures de plein champs ou sous-abris sont en régression, les cultures sous serres, qui permettent une production plus intensive, sont en plein essor.

Les mutations de l'espace agricole à l'échelle locale résultent donc de l'ouverture de la production du Comtat à l'échelle européenne.

Deuxième partie : À l'échelle nationale

Doc : Carte des espaces agricoles en France (blog).

1) Montrez que les espaces agricoles français sont spécialisés.

- D'après cette carte, on peut montrer que les espaces agricoles sont spécialisés :
- Le Bassin parisien est essentiellement dédié aux céréales, ainsi que le Bassin aquitain.
- La Bretagne pratique l'élevage hors-sol (aviculture, par exemple) alors que les montagnes françaises sont des zones traditionnelles d'élevages bovin et ovin.
- On peut également relever les cultures spécialisées comme les vignobles (Champagne, Bordelais, Bourgogne, Languedoc Roussillon, Provence, Alsace…).
- On n'oubliera pas les ports de pêche.

2) Danone (voir blog : pub) : Comment nomme-t-on l'activité de la firme Danone ? Donnez sa définition. Quel est l'objectif recherché à travers ces différentes publicités ?

- L'activité de la firme Danone est l'agro-alimentaire.
- L'ensemble des entreprises des secteurs primaire (agriculture) et secondaire (industries de transformation) qui participent à la production de produits alimentaires finis.
- Conquérir de nouveaux marchés à l'international.

À retenir :

La France est une grande puissance agricole (25 % de la production européenne). Elle occupe le 2e rang mondial pour l'exportation de produits agricoles et agro-alimentaires. Depuis les années 1960, l'agriculture s'est profondément transformée grâce à la PAC (Politique agricole commune), dans le cadre de l'Union européenne.

La baisse du nombre des agriculteurs (3 % de la population active contre 27 % en 1955) s'est accompagnée d'une diminution de celui des exploitations et d'une augmentation de leur taille moyenne (51 hectares). La mécanisation, l'utilisation d'engrais chimiques, la formation technique des agriculteurs ont entraîné une hausse de la productivité : un agriculteur français nourrit 60 personnes contre 8 il y a 60 ans. Les espaces agricoles se sont spécialisés : céréales dans le Bassin parisien et le Bassin aquitain, élevages dans l'Ouest, viticulture, cultures maraîchères et fruitières dans le sud du pays. L'agriculture productiviste est aujourd'hui remise en cause (crainte des OGM, pollution par les engrais). L'agriculture biologique et raisonnée s'engage à veiller au respect de l'environnement.

-système productif : ensemble des activités économiques liées à la production,) à la conception et à la commercialisation.
-PAC : Politique agricole commune mise en place en 1952. Elle a aujourd'hui pour but de non seulement favoriser la production mais aussi de permettre un entretien des terres en respectant l'environnement.
-Élevage hors-sol : L'élevage hors-sol est un type d'élevage intensif qui utilise des aliments pour animaux issus de l'industrie agroalimentaire et non des produits de l'exploitation agricole dans lequel il est pratiqué. Les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées